

Goethe à la Vallée de Joux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 37

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Goethe à la Vallée de Joux.

Goethe, on le sait, a parcouru une bonne partie de notre pays. C'était à une époque où le tourisme n'était guère pratiqué et où les clubs alpins n'existaient pas encore. Il a noté ses impressions dans une série de lettres adressées à ses amis en Allemagne. Nous pensons que nos lecteurs ne parcourront pas sans quelque intérêt les passages suivants que nous avons traduits à leur intention.

Genève, le 27 octobre 1779.

La grande chaîne de montagnes qui de Bâle à Genève sépare la Suisse de la France, s'appelle, comme vous le savez, le Jura. Ses sommets les plus hauts s'élèvent à peu près au-dessus de la région qui s'étend de Lausanne à Rolle et à Nyon. Sur sa longue arête, la nature a enfoui une remarquable vallée; je dirai même qu'elle l'y a « charriée », tant l'effet des eaux primitives est visible sur toutes ces hauteurs calcaires. Cette vallée porte le nom de Vallée de Joux...

Je m'y suis rendu à cheval le 24 octobre en compagnie d'un capitaine et d'un garde-forêts général. Notre chemin nous conduisit d'abord à Mont, petite bourgade dont les fermes et les maisons de vigneron forment comme une chaîne. L'atmosphère était très pure. En nous retournant nous apercevions le lac Léman, les Alpes de Savoie et du Valais; nous distinguions Lausanne; la campagne de Genève apparaissait même au travers d'une légère brume. Pardessus les monts du Faucigny se dressait le Mont-Blanc, de plus en plus majestueux. Le soleil, dont aucune nuée ne troublait l'éclat, s'abaissait doucement. Si vaste était le panorama que l'œil ne pouvait l'embrasser tout entier. Bientôt la lune se leva; elle était presque pleine. Le lac nous en renvoyait le reflet à travers une fine vapeur. La nuit s'éclairait de plus en plus. Nous montions avec la lune, par les forêts qui recouvrent les pentes du Jura et sur une bonne chaussée établie uniquement pour dévaler plus commodément les bois de la montagne. Après trois heures de grimpe, le chemin se mit à redescendre. Nous crûmes voir un autre lac, mais c'était le brouillard planant, aussi loin qu'allait notre regard, sur la vallée qui s'ouvrait sous nos pieds. En nous en rapprochant nous eûmes le spectacle d'un arc-en-ciel lunaire; puis la brume ne tarda pas à nous envelopper complètement.

Grâce aux bons offices du capitaine, nous trouvâmes à nous loger dans une habitation qui à l'ordinaire ne sert pas d'hôtellerie. La disposition intérieure n'en diffère pas de celle des autres maisons, sauf en ceci que la grande pièce du milieu rempli à la fois l'office de cuisine, de lieu de réunion et d'antichambre. On va de là aux chambres du même palier, et, par un escalier, à l'étage supérieur. Sur des dalles de pierre, posées sur le sol, flambait le feu. Une large cheminée faite de planches soigneusement ajustées en aspirait la fumée. Dans un angle s'ouvrait la porte du four. Toute la pièce était planchée, à part un coin pavé, vers la fenêtre, où était l'évier. Des ustensiles et des outils aratoires étaient suspendus à des

poutres, en bel ordre, tour autour du logis, où rien d'ailleurs ne décelait la malpropreté.

Le 25 au matin, il faisait très froid. Les prairies étaient givrées. Ça et là traînaient de petits nuages. Dans les interstices, nous pûmes apercevoir quelque peu du bas de la vallée, Notre maison se trouvait au pied oriental du Noirmont. Nous nous remîmes en selle vers huit heures, afin de nous réchauffer le plus tôt possible aux rayons du soleil, et nous primes par le flanc occidental de la montagne.

La partie de la vallée vers laquelle nous chevâchions se compose d'une série de prairies légèrement marécageuses aux abords du lac. L'Orbe coule au milieu. Les habitants occupent soit des maisons isolées, un peu à l'écart, ou des villages baptisés simplement du nom de leur position. Ainsi, le premier que nous rencontrâmes, est le Sentier. De là, nous vîmes surgir au loin la Dent de Vaulion, au-dessus du brouillard qui recouvrait le lac. La vallée s'élargit en ce point. Nous longeâmes une arête rocheuse masquant aussi la vue du lac et traversâmes un second village, le Lieu. Les nuages montaient et descendaient tour à tour sous le soleil. Il existe en cet endroit un tout petit lac où entre et d'où ne sort, semble-t-il, aucun cours d'eau. Le ciel s'était entièrement éclairci. Nous fûmes bientôt au pied de la Dent de Vaulion, à l'extrémité nord du plus grand des lacs de la vallée, qui s'infléchit à l'ouest. Une digue le sépare d'un lac plus petit, dans lequel il se déverse en passant sous un pont. Et le Pont est le nom du village qui se trouve là.

Encaissé dans son petit vallon à lui, le petit lac est dans un site des plus jolis. Tout au bout, à l'ouest, dans une brèche du rocher, se trouve un moulin bien curieux. L'eau qui en fait tourner la roue y arrive par des écluses. Elle s'engouffre ensuite dans la montagne, par des crevasses, et reparait une lieue plus loin, à Vallorbe, où elle garde son nom de l'Orbe...

Nous revînmes par le pont au village de ce nom, où nous primes un guide pour la Dent. En montant, nos regards planaient sur le lac tout entier. Le Noirmont le borne à l'est, et derrière cette montagne se montre la cime chauve de la Dôle. A l'ouest, les eaux du lac sont retenues par la paroi de rochers nus qu'elles baignent de ce côté.

Le soleil était chaud. Il était entre onze heures et midi. Peu à peu, la vallée tout entière se déroula sous nos yeux. Nous pûmes reconnaître dans le lointain le lac des Rousses et tout le chemin que nous avions parcouru et celui qui nous restait à faire pour le retour. Nous nous entretenions des grandes étendues de pays que nous avions traversées et de leurs seigneurs et maîtres, lorsque nous atteignîmes le sommet.

Goethe décrit en termes poétiques le panorama des Alpes qui émergeaient d'une mer de brouillards, et continue ainsi :

Nous remontâmes à cheval au Pont et primes la route à l'orient du lac, par l'Abbaye de Joux, aujourd'hui un village et jadis la résidence des moines à qui appartenait toute la

vallée. Vers quatre heures, nous avions regagné notre auberge. On nous y servit un dîner que l'hôtesse déclara avoir été bon à midi, mais que nous trouvâmes tout de même excellent...

La Vallée de Joux appartient aujourd'hui au canton de Berne; elle est le bûcher du Pays de Vaud. Cependant la plupart de ses forêts sont la propriété des particuliers. On en surveille les coupes. Le bois en est charrié dans tout le pays. Il sert aussi à fabriquer des tonneaux, des cuves, des seaux et toute sorte d'ustensiles. Les habitants de la vallée sont fort civilisés. Outre leur commerce de bois, ils s'adonnent à l'élevage. Ils ont du menu bétail et font de bons fromages. Très industriels, ils tirent parti de la moindre motte de terre. Nous en vîmes un qui, après avoir extrait un peu de terreau de son pré, le transportait sur une charrette attelée d'un cheval et en comblait des enfoncements de ce même pré. Les cailloux des prairies sont soigneusement amoncés en petits tas.

Il y a ici beaucoup de polisseurs de pierres fines, qui travaillent pour le compte des marchands de Genève et d'autres villes. Les femmes et les enfants se livrent aussi à cette industrie. Bâties et aménagées selon les besoins de la contrée, les maisons sont solides et propres. Devant chacune coule une fontaine. Tout respire l'activité et le bien-être. Ce qu'il faut louer par dessus tout, ce sont les belles routes que l'Etat de Berne a construites dans cette contrée reculée, comme d'ailleurs dans le reste du canton. Une chaussée traverse toute la vallée. Sa largeur n'est pas excessive; mais elle est si bien entretenue que les habitants, rien qu'avec le secours de leurs petits chevaux et de leurs voitures légères, vaquent à leurs occupations le plus commodément du monde.

L'air est très pur et très sain.

Goethe monta le lendemain (26 octobre 1779) à la Dôle. Il y jouit d'une vue qui lui inspira une de ses plus belles pages. De la Dôle, il descendit à Nyon, puis à Genève. Poursuivant son voyage, Goethe alla à Chamounix, franchit le col de Balme et parcourut toute la vallée du Rhône, de St-Maurice à la Furka. Nous nous proposons de publier dans un prochain numéro les fragments les plus savoureux de ses lettres datées du Valais.

Que les temps sont changés !

Tandis que l'on s'efforce aujourd'hui de lutter, par tous les moyens permis, contre la mévente du vin, qui va s'accroissant, LL. EE., au contraire, étaient obligées de prendre des mesures contre les abus qui se commettaient dans la vente de cette boisson. Et LL. EE. ne badaient pas. Témoin le mandat ci-dessous du baillif d'Orbe et d'Echallens.

Nouvelle défense pour la vente du vin.

Nous l'avoyer et conseil de la Ville et République de Berne, et Nous l'avoyer et conseil de la Ville et République de Fribourg, savoir faisons,